LETTRE DU MAIRE

Chères Puisotines, chers Puisotins, chers amis,
En ce début d'année **2026**, je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, mes **meilleurs vœux**. Que cette nouvelle année soit, pour vous et vos proches, placée sous le signe de la **santé**, de la **bienveillance** et du **bonheur**, fait de ces moments simples et précieux qui donnent tout son sens à la vie quotidienne.

L'année qui s'ouvre s'annonce **avec une bonne nouvelle** pour notre village. Très prochainement, les **anciens locaux de l'école** accueilleront **deux kinésithérapeutes**, contribuant ainsi au renforcement de l'offre de soins de proximité.

Madame **Margaux MENET** débutera son activité dès le mois de **mars 2026**, puis Monsieur **Stéphane GUICHAOUA** viendra compléter cette offre à compter de **juillet**. Ces installations marquent une nouvelle étape dans la **revalorisation de bâtiments communaux emblématiques**, auxquels nous redonnons une vocation utile et tournée vers l'avenir.

Le **foyer communal** a, quant à lui, pleinement retrouvé sa fonction de **lieu de rencontre et de convivialité**. Il accueille désormais l'association **Rotary Sablons et Thelle**, qui s'y réunit chaque semaine, renforçant ainsi le lien social et associatif au cœur de notre commune.

Depuis le mois de décembre, **Thierry VERVIN** y propose également **deux cours de fitness** chaque lundi : un cours destiné aux enfants de **18h à 19h**, suivi d'un cours pour les adultes de **19h à 20h**. Ces rendez-vous sportifs et conviviaux rencontrent déjà un **succès encourageant**, témoignant du dynamisme de la vie locale.

À l'étage des anciens bâtiments scolaires, nous avons également le plaisir de compter parmi les professionnels de santé installés dans la commune **Madame Julie FRETEL**, psychologue pour enfants et familles. Son cabinet est ouvert depuis un an, avec des permanences assurées les **mercredis et samedis**, toute la journée.

Par ailleurs, l'une des anciennes salles de classe a été **réhabilitée en logement communal**. Les travaux s'achèveront dans les prochains mois, avant sa **mise en location**, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine communal.
Deux autres projets de réhabilitation des anciens bâtiments scolaires sont également **à l'étude** et viendront, à terme, **compléter cette dynamique de revitalisation** engagée depuis le début de la mandature.
Je vous donne rendez-vous à l'occasion de la **cérémonie des vœux de votre municipalité**, le **dimanche 25 janvier 2026 à 16h**, à la **salle Jean-Louis Vogel**. Ce moment convivial sera l'occasion de nous retrouver, d'échanger et de partager ensemble la **traditionnelle galette des rois**.

Dans un souci de **transparence**, un **bilan financier de la mandature**, couvrant la période **2020 et 2024**, sera présenté, accompagné d'une **projection du fonds de roulement** de la commune. Chacun pourra ainsi apprécier la situation des comptes publics, lesquels sont librement consultables sur le site officiel **impots.gouv.fr**, rubrique *comptes des collectivités*.

Profitons de cette nouvelle année pour **poursuivre ensemble notre engagement au service de Puisieux** et continuer à faire vivre notre village avec responsabilité, proximité et ambition.
Très chaleureusement,

Bruno CALEIRO
Maire de Puiseux-le-Hauberger

Puiseux le Hauberger

Bilan Financière

Compte de résultat 2020, validé par la **DGFiP** et le **ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique**.

La commune dispose d'une **capacité d'autofinancement de 205 000 €**.
Elle supporte une **dette de 979 000 €**, liée principalement au remboursement d'une **salle multifonction**, financée à hauteur de **50 %**.

Le **fonds de roulement**, qui s'établit à **–109 000 €**, correspond à la trésorerie disponible sur le compte bancaire de la commune à la fin du mois de décembre 2020. Cette situation est la conséquence directe d'une **gestion antérieure insuffisamment maîtrisée et dépourvue d'anticipation**, marquée notamment par le lancement de la construction d'un **groupe scolaire sans financement sécurisé ni accord préalable de subventions**.
La situation financière de la commune était ainsi **préoccupante**, au point d'entraîner son **placement en réseau d'alerte par la DGFiP**.

À l'issue du contrôle de l'Inspection des finances publiques, l'administration a néanmoins constaté que la commune était engagée dans un **processus de redressement**, dès lors que les principaux indicateurs financiers étaient favorables. La **capacité d'autofinancement de 205 000 €** et la **reprise en main de la gestion des investissements** témoignaient d'un retour progressif à une trajectoire financière soutenable, après une période de **gestion marquée par un manque de pilotage et de vision à moyen terme**.

Les **subventions obtenues pour la construction du groupe scolaire** ont par ailleurs permis de sécuriser financièrement le projet et de consolider le redressement engagé.

iffres clés	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate en euros par habitant
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	758	879	789
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	562	652	634
RESULTAT COMPTABLE (A - B = R)	196	227	155
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	796	923	397
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT = D	1 240	1 438	369
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	444	515	-27
Capacité d'autofinancement brute = CAF	205	238	165
Encours de la dette au 31/12/N	979	1 136	600
FONDS DE ROULEMENT	-109	-126	490

Bilan Financière

Compte de résultat 2024, validé par la **DGFiP** et le **ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique**.

En 2024, la commune affiche une **capacité d'autofinancement de 254 000 €**, témoignant d'une gestion financière rigoureuse et responsable tout au long de la mandature.

L'**encours de la dette** s'élève à **1 533 000 €**. Cette dette correspond essentiellement à des **investissements structurants et utiles au quotidien des habitants**, à savoir le **groupe scolaire** et la **salle multifonction**, qui représentent à eux seuls près de **90 % de l'endettement communal**. Il s'agit d'une dette maîtrisée, adossée à des équipements durables et nécessaires.

Le **fonds de roulement** atteint **1 843 000 €** à la fin décembre 2024. Cette trésorerie confortable est le résultat d'une **reprise en main sérieuse et méthodique des finances communales**. Après réalisation des investissements programmés, la trésorerie prévisionnelle pour 2025 restera élevée, à hauteur de **1 200 000 €**, garantissant à la commune une réelle capacité d'action.

La commune se trouve aujourd'hui dans une **situation financière bien plus saine qu'en 2020**, année de prise de fonctions, marquée par une trésorerie négative et une absence de visibilité financière. En fin de mandature, les comptes sont stabilisés, sécurisés et orientés vers l'avenir.
Les **charges de fonctionnement**, qui s'élèvent à **571 000 €**, contre **562 000 € en 2022**, progressent de manière très limitée (**+9 000 €**). Cette évolution contenue démontre une **maîtrise stricte des dépenses**, condition indispensable pour dégager des marges de manœuvre et continuer à investir sans alourdir la fiscalité.

En cette fin de mandature, **Monsieur le Maire** laisse une commune aux **finances assainies**, dotée de **comptes publics solides**, d'une **gestion responsable** et d'une **capacité d'investissement durable**, offrant aux générations futures une collectivité financièrement stable et tournée vers l'avenir.

Chiffres clés	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate en euros par habitant
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	849	995	944
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	571	670	774
RESULTAT COMPTABLE (A - B = R)	277	325	171
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	309	362	448
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT = D	121	142	486
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	-187	-220	38
Capacité d'autofinancement brute = CAF	254	297	182
Encours de la dette au 31/12/N	1 533	1 798	560
FONDS DE ROULEMENT	1 843	2 161	557

TdB

Théâtre du Beauvaisis
scène nationale

THÉÂTRE

SAM 17.01 20H **PUISEUX-LE-HAUBERGER**
Salle Mutifonctions Jean-Louis Vogel

L'ÉCHAPPÉE

Cyril Fragnière

ITINÉRANCE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

03 44 74 92 92 TARIF 6 €

Théâtre du Beauvaisis - L'Echappée © Cyril Fragnière

PuiSeux le Hauberger

Cérémonie de Voeux 2026

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter les habitants de Puiseux-le-Hauberger à la cérémonie des vœux, qui se tiendra

le Dimanche 25 Janvier 2026 à 16h , à la salle des fêtes Jean-Louis Vogel.

Ce moment sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée et la fin de la mandature 2020-2026.

Se terminera autour d'un verre de l'amitié et une galette de rois

Venez nombreux partager ce moment de convivialité !

Music en Thelle présente

Concert Latino de la St Valentin

« EL SON DEL MOLINO »

ANAËL BEN SOUSSAN ET GAËL THOMAZO

VENDREDI 13 FÉVRIER

20H30 **Salle Jean Louis VOGEL**
PUISEUX LE HAUBERGER

SOIRÉE MAGIQUE organisée par le Thelle & Sablons ROTARY CLUB,
avec la mairie de Puiseux le Hauberger.

Ouverture des portes à 19h45

Champagne* et boissons fraîches à déguster avec sagesse.

ENTRÉE : 18 € - Réservations au **06.65.35.76.32**

Thelle & Sablons Rotary Club

PuiSeux le Hauberger

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

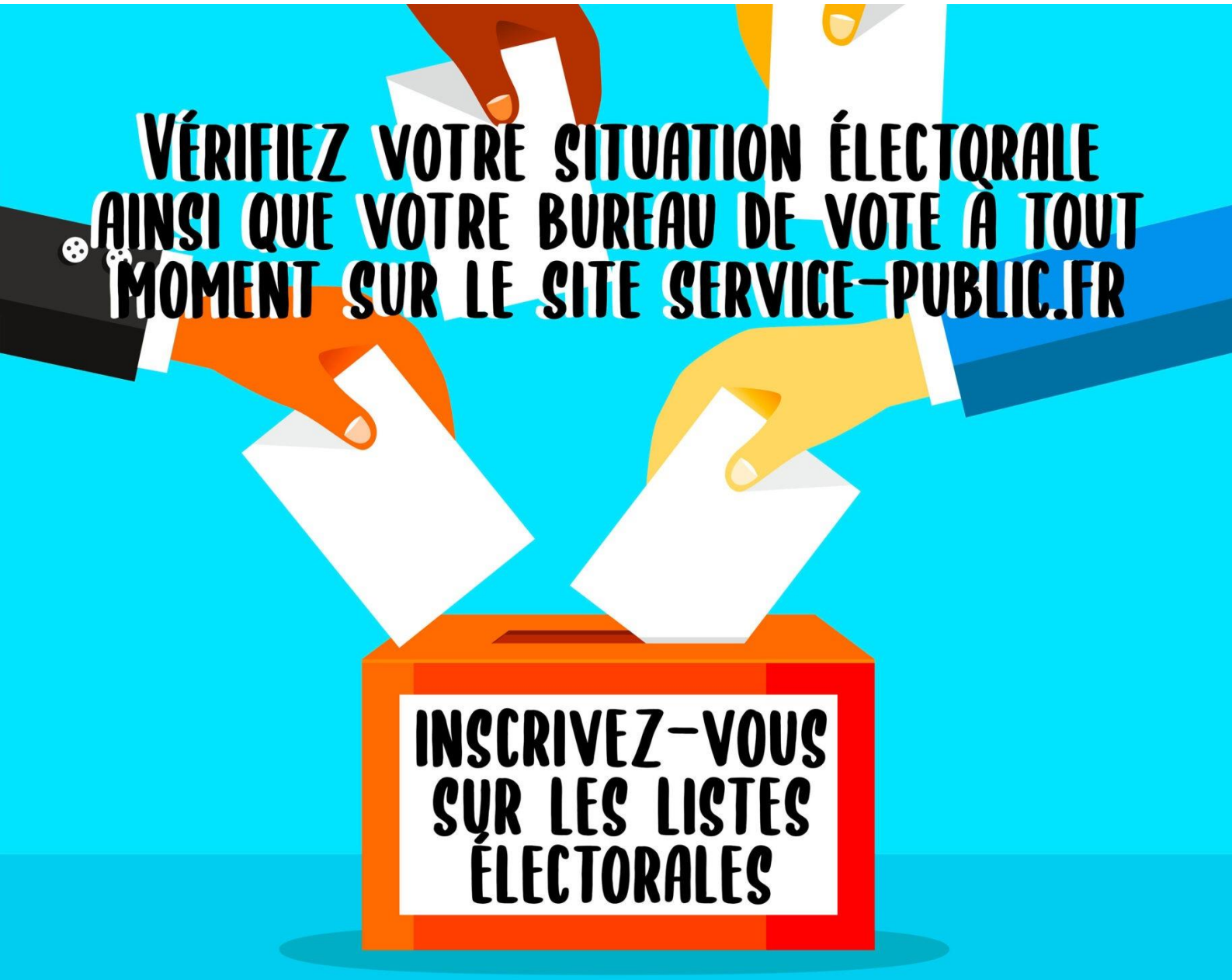

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASHEZ CE QR CODE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

ÉLECTIONS
MUNICIPALES

INFORMATION ÉLECTION MUNICIPALE DU 15 ET 15 MARS 2026

Vérifiez que vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au **5 février 2026** pour vous inscrire.
Besoin d'aide ? Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au **03 44 74 92 92** ou par email à **secretariat@puiseuxlehauberger.fr**.

Vote par procuration
Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote, vous pouvez demander à une personne de confiance de voter à votre place.
La procuration doit être faite à l'avance, soit en ligne, soit auprès de la gendarmerie, de la police ou du tribunal.
N'attendez pas le dernier moment pour faire la démarche.

Lieu du bureau de vote
Le bureau de vote sera installé au **Foyer**, situé **à côté de la Mairie**.
Horaires d'ouverture :
Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 18h00**, **sans interruption**.

PuiSeux le Hauberger